

Chavannes-de-Bogis: la Versoix polluée, les travaux sur la route cantonale mis en cause

Un déversement lié à un chantier routier aurait contaminé l'eau de la Versoix fin septembre. Une enquête est en cours, les associations de protection de l'environnement s'alarment.

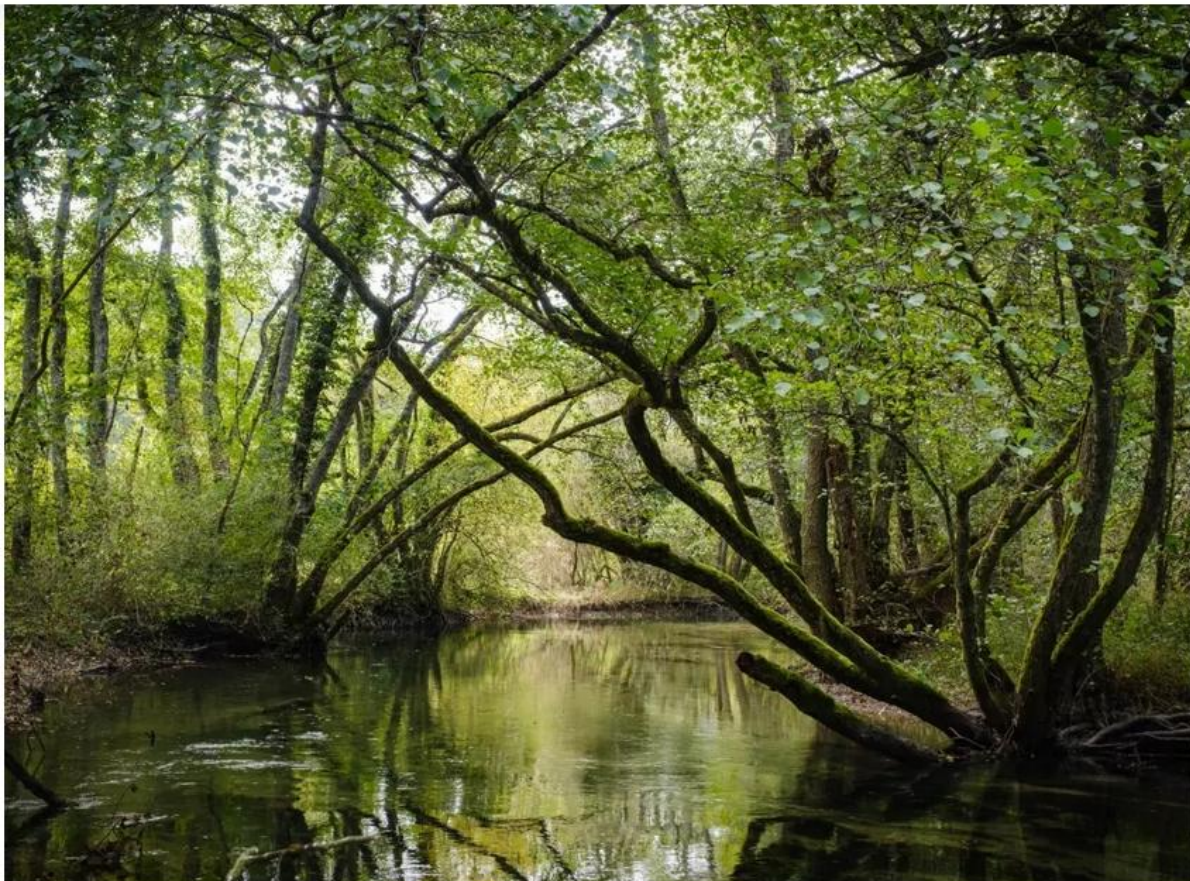
Chavannes-de-Bogis

Environnement



Valérie Geneux

16 oct. 2025, 12:24



Une enquête est en cours pour déterminer comment et par qui la Versoix a été polluée.
Cédric SANDOZ

Des sédiments d'une couleur grisâtre dans le lit d'un des bras de la Versoix. Lundi 29 septembre, des promeneurs ont donné l'alerte: la rivière était en train d'être contaminée au niveau de la croisée du chemin de Chomieux et du pont de Grilly, sur le territoire de Chavannes-de-Bogis.

Le chantier de réfection de la route cantonale RC7 reliant Chavannes-des-Bois et Chavannes-de-Bogis serait en cause.

Le mardi 30 septembre, des pompiers du SDIS Nyon-Dôle se sont rendus sur place. «La pollution n'était pas due à des hydrocarbures, mais à des dépôts de sédiments provenant d'un décanteur, indique Pierre-Yves Corthésy, commandant du SDIS Nyon-Dôle. Nous avons mesuré le pH de l'eau, qui s'est révélé normal, et avons informé la direction générale de l'environnement ainsi que le garde-pêche.»

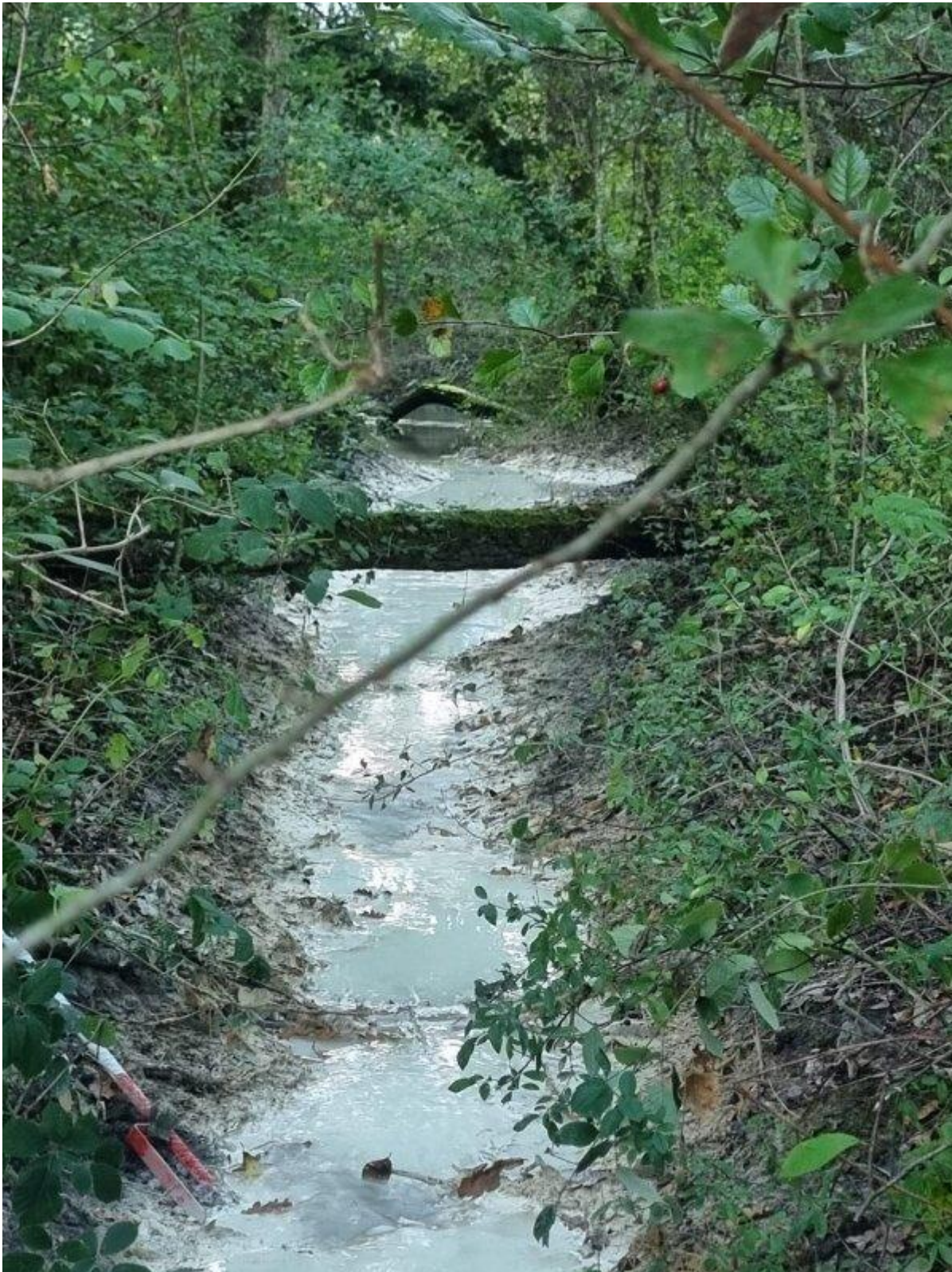


Photo de la Versoix prise par un ou une promeneuse. Photo: EcoLaVersoix

Contactée, l'entreprise responsable du chantier affirme être liée contractuellement au Canton et ne peut s'exprimer, une enquête étant en cours.

Une chronologie floue

D'après la Fédération des sociétés de pêche genevoises (FSPG), des eaux fortement chargées en matières minérales issues du chantier ont été déversées dans l'un des bras de la Versoix, soit de l'eau contenant des résidus issus des travaux.

«Ce genre de pollution trouble fortement l'eau et provoque le colmatage du fond de la rivière et modifie le pH sur plusieurs centaines de mètres dans le cours d'eau, ce qui peut entraîner l'asphyxie de la macrofaune et la fuite des poissons à l'aval du rejet, explique Maxime Prevedello secrétaire à la FSPG. Pour l'heure, nous n'avons pas eu d'informations quant à une éventuelle mortalité piscicole.»

La suite des événements reste nébuleuse. Selon Roy Doobarry, président de l'association EcoLaVersoix, qui se mobilise contre le projet de décharge des Tattes-des-Bogis, un bassin de rétention a été installé après le constat.

«Malgré cette mesure, l'eau polluée a continué à s'écouler dans la rivière jusqu'à vendredi 3 octobre au moins», avance-t-il.

“Nous avons écrit à la Direction générale de l'environnement pour manifester notre regret de ne pas avoir été informés et pour demander d'être tenus au courant du suivi de l'enquête.”

ALAIN BARRAUD, SYNDIC DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Selon différentes sources, une seconde intervention aurait eu lieu sur le site. Pour l'heure, il n'a pas pu être établi qu'un second épisode de pollution aurait eu lieu, et aucune donnée sur la quantité, la durée ou la gravité des rejets n'a été dévoilée.

Dans un communiqué, le parti des Verts de la commune de Versoix fait état d'«une cuve de filtrage compacte et de barrages de rétention constitués de bâches plastiques noires posées à même le sol».

«Ces dispositifs sommaires laissent toutefois craindre que des écoulements polluants puissent encore atteindre la rivière et le marais», ajoutent les Verts, qui se disent «consternés d'apprendre qu'aucune mesure de précaution préalable n'a été prise sur le chantier».

Roy Doobarry a quant à lui soumis une interpellation écrite à ce sujet à la municipalité de Coppet, lors du dernier conseil communal, le 6 octobre dernier.

Pas de mortalité aquatique

Du côté de Chavannes-de-Bogis, où s'est déroulée la pollution des eaux, peu d'informations ont été reçues sur l'incident. La Municipalité n'a été mise au courant qu'une semaine après les faits.

«Nous avons écrit à la Direction générale de l'environnement pour manifester notre regret de ne pas avoir été informés et pour demander d'être tenus au courant du suivi de l'enquête», précise le syndic, Alain Barraud.

Quant à l'administration cantonale, elle communique pour l'heure avec parcimonie: «Les investigations sont toujours en cours afin de déterminer les causes de cette pollution. Le cours d'eau a été impacté. Toutefois, les premières constatations n'ont pas permis d'identifier une mortalité aquatique. Vendredi 3 octobre, en soirée, les rejets ont été contrôlés conformes à la législation en vigueur par la police faune-nature. À ce jour, la pollution est donc maîtrisée.»

La FSPG et EcoLaVersoix se disent impatientes de connaître les résultats des analyses de l'eau, espérant qu'elles soient rendues publiques.